

AMENDEMENT DU GROUPE L'ÉCOLOGIE ENSEMBLE

« SOUTIEN AU TOURISME SOCIAL ET SOLIDAIRE »

Cadre réservé à l'administration :

Commission :

N° ou nom du
Programme ou du
rapport :

SESSION DES

AMENDEMENT AVEC IMPACT BUDGETAIRE :

-modification d'AE : / AP : / CP :

AMENDEMENT SANS IMPACT BUDGETAIRE :

Nom et numéro du rapport : Schéma régional de développement du tourisme et des loisirs

Exposé des motifs

Selon les chiffres de l'Union Nationale des Associations de Tourisme et de plein air (UNAT), 1 français sur 3 ne part pas en vacances, dont 3 millions d'enfants. 65% des françaises et des français disent y avoir renoncé pour des raisons financières.

Favoriser le tourisme social et solidaire et consacrer un droit aux vacances pour toutes et tous, c'est pourtant répondre à plusieurs enjeux forts :

- de réduction des inégalités par l'accès aux vacances pour tous ;
- de lutte contre l'exclusion, les vacances étant un vecteur d'intégration sociale ;
- d'éducation populaire, les lieux de séjours étant propice à la rencontre, aux échanges, à la mixité sociale ou géographique ;
- de soutien à l'économie locale (le secteur représentant 72 hébergements touristiques dans la région, plus de 10 500 lits et 545 emplois équivalent temps plein) ;
- d'une approche basée un tourisme local et durable, de nature.

Dans une contribution de novembre 2020 intitulée "Des vacances pour toutes et tous : quel avenir pour le tourisme social en Pays de la Loire ?", le CESER avait proposé des pistes d'actions pour notre collectivité : rôle d'animation de l'écosystème régional, aides à l'investissement sur l'immobilier, aide au départ des jeunes et

des seniors les plus défavorisés, intégration d'un volet vacances au e.pass jeunes, aides à la formation et la professionnalisation des structures...

En adoptant son schéma régional de développement du tourisme et des loisirs, notre collectivité doit identifier un axe fort pour le soutien au tourisme social et solidaire.

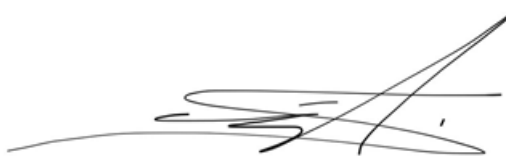
Délibéré :

Dans le schéma régional de développement du tourisme et des loisirs 2022-2028, ajouter un paragraphe dans la priorité 3 « Construire ensemble le tourisme de demain » comme suit :

« Tourisme social et solidaire : soutenir le droit aux « vacances pour toutes et tous »

Fort d'une présence marquée dans notre Région (27 organisateurs de séjour, 72 hébergements touristiques, plus de 10 500 lits), notamment sur le littoral, le tourisme social et solidaire répond à des enjeux forts comme la lutte contre les inégalités et l'exclusion, l'intégration sociale ou le développement durable. Beaucoup de ces structures ont été fragilisées par la crise sanitaire ces deux dernières années.

En lien avec les acteurs du secteur du tourisme social et solidaire, la Région construira des actions dédiées dans le cadre d'un plan « vacances pour toutes et tous », afin de permettre notamment aux personnes les plus défavorisées d'avoir un droit aux vacances dans notre région et de soutenir les acteurs du secteur à la trésorerie fragilisée.



Arash Saeidi, conseiller régional